

RECUPERER UNE DECLARATION DE TVA (CA3/CA12) DECLAREE SUR WWW.IMPOTS.GOUV.FR

1ère Etape : aller sur le site www.impots.gouv.fr et se connecter à son espace abonné

Connectez-vous à votre espace abonné afin d'arriver à l'écran d'accueil principal de votre espace de la même façon que lorsque vous souhaitez déclarer une TVA,

2ème Etape : Rubrique « Mes Services »

Dans la rubrique « Mes Services » de votre écran d'accueil, rubrique « Déclarer », cliquez sur « TVA » Cliquez sur les différentes validations (notamment votre identité) qui s'afficheront par la suite, afin d'arriver à votre menu habituel pour déclarer.

3ème Etape : Accéder aux périodes antérieures

Habituellement lorsque vous arrivez à ce menu, c'est pour déclarer la TVA d'une période X affichée et vous pouvez voir les périodes qui ont été récemment déclarées.

Cliquer sur « Périodes antérieures »

4ème Etape : Accès aux périodes antérieures

Vos périodes antérieures s'affichent et vous pouvez dès à présent y accéder en cliquant sur celles que vous souhaitez récupérer. Une fois votre déclaration affichée, vous la visualisez telle qu'elle a été remplie avec une possibilité de la modifier. **NE MODIFIEZ RIEN !**

⇒ **Imprimer ou enregistrer en pdf**

Une fois votre déclaration imprimée, **NE SURTOUT PAS CLIQUER SUR VALIDER** (vous risquez de télétransmettre à nouveau votre déclaration de TVA)

Revenez au menu principal et procédez de la même façon pour récupérer d'autres déclarations de TVA et TOUJOURS SANS CLIQUER SUR VALIDER LORSQUE VOUS ETES SUR VOTRE DECLARATION, puis quittez votre espace abonné.